

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

**OBJECTIF** - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# ALLIANZ VALEURS DURABLES

## Catégorie d'actions RC (EUR)



ISIN FR0000017329

### PRODUIT

#### ALLIANZ VALEURS DURABLES

Allianz Global Investors GmbH

Catégorie d'actions RC (EUR) ISIN FR0000017329 <https://regulatory.allianzgi.com>.

Appelez-le +33 1 73 05 73 05 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Allianz Global Investors GmbH en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Allianz Global Investors GmbH est autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) en Allemagne

Date de production du document d'informations clés : 01.01.2026

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### TYPE

La SICAV est un OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, de classification AMF Actions de pays de la zone euro.

#### DURÉE

L'OPC a été créé le 15.10.1991 pour une durée de 99 ans.

Conformément aux règles de l'OPC, les actifs appartenant à l'OPC sont détenus conjointement par les actionnaires de la SICAV. Une assemblée générale des actionnaires peut mettre fin à la gestion de l'OPC conformément aux règles de l'OPC.

#### OBJECTIFS

Obtenir une performance à moyen et long terme en investissant sur des actions d'entreprises qui satisfont aux critères de développement durable (politique sociale, droits de l'homme, gouvernement d'entreprise, politique environnementale et éthique).

La gestion repose sur la sélection active de titres de sociétés qui offrent le meilleur couple qualités sociétales / qualités financières possible. Au sein de l'univers d'investissement, un minimum de 20% est considéré comme non investissable sur la base de l'analyse ESG quantitative. La prise en compte des critères extra-financiers est systématique et couvre au moins 90% du portefeuille. Notre analyse ESG quantitative donne lieu à des notations ESG propriétaires allant de 0 à 4. Le portefeuille doit avoir une notation moyenne de 2 au minimum. Au sein de l'univers d'investissement, un minimum de 30% est considéré comme non investissable sur la base de l'analyse ESG quantitative. Notre analyse ESG quantitative donne lieu à des notations ESG propriétaires allant de 0 à 4. Le portefeuille doit avoir une notation moyenne de 2 au minimum. L'OPC peut avoir jusqu'à 10% de titres notés entre 1,5 et 2. La prise en compte des critères extra-financiers (droit de l'homme, gouvernance d'entreprise, social, environnement) est systématique et couvre au moins 90% du portefeuille. Ceci inclus la gouvernance d'entreprise (analyse de la volonté et de la capacité de l'émetteur à organiser sa propre structure de manière à limiter les risques), le comportement de marché (analyse des relations entre la société et d'autres parties), le social (la place accordée au dialogue avec les employés, l'intégration des problématiques de santé et sécurité sur le lieu de travail, la gestion des carrières et les relations avec les fournisseurs) et l'environnement (évaluation des impacts et des risques

environnementaux directs et indirects de l'émetteur, notamment les défis environnementaux spécifiques à son secteur). Des données provenant de fournisseurs tiers sont utilisées dans le cadre de la recherche ESG, ce qui peut générer certaines limites au regard de la fiabilité des données. Le degré minimum d'exposition au risque actions est de 90%. Afin d'être éligible au PEA, nous sommes investis en permanence à hauteur de 75% minimum d'actions de la zone euro. Nous pourrions investir en instruments du marché monétaire et obligataire de toute nature dans la limite de 20% (dont 10% maximum en direct) et jusqu'à 10% maximum en OPC. Nous pourrions intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de couverture, d'exposition et arbitrage dans la limite de 20% de son actif et pourrions effectuer des opérations d'acquisitions ou cessions temporaires de titres dans la limite de 10% de son actif. L'OPC bénéficie du label ISR.

L'OPCVM est géré activement. L'indice: MSCI EMU Total Return Net (in EUR) est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Nous sommes donc libres de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement de vos catégories d'actions chaque jour avant 12h30, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La catégorie d'actions RC, destinée à tous souscripteurs, capitalise les revenus chaque année.

**Dépositaire:** State Street Bank International GmbH – Paris Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

L'OPC s'adresse à des clients de détail qui possèdent des connaissances de base et / ou de l'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez l'OPC 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cet OPC par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cet OPC enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé cet OPC dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se

situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. **Attention au risque de change.** Si votre devise en tant qu'investisseur est différente de la devise de souscription de cet OPC, les variations des taux de change pourraient réduire les gains d'investissement ou augmenter les pertes d'investissement. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Cet OPC ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les risques importants suivants ne sont pas entièrement pris en compte par l'ISR :

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les risques de cet OPC et l'exposer à d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque opérationnel (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus).

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts de l'OPC lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de cet OPC dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne de l'OPC et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 4/2015 et 4/2020. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 12/2019 et 12/2024. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 3/2020 et 3/2025.

Période de détention recommandée: 5 ans

Exemple d'investissement: 10.000 EUR

| Scénarios     |                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans        |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Minimum       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                           |                                   |
| Tensions      | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br><i>Rendement annuel moyen</i>                       | 3.420 EUR<br>-65,8 %      | 2.940 EUR<br>-21,7 % chaque année |
| Défavorable   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br><i>Rendement annuel moyen</i>                       | 7.710 EUR<br>-22,9 %      | 9.650 EUR<br>-0,7 % chaque année  |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br><i>Rendement annuel moyen</i>                       | 10.410 EUR<br>4,1 %       | 13.080 EUR<br>5,5 % chaque année  |
| Favorable     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br><i>Rendement annuel moyen</i>                       | 13.910 EUR<br>39,1 %      | 18.470 EUR<br>13,1 % chaque année |

### QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs de l'OPC sont strictement séparés des actifs des autres fonds et des actifs propres de la société de gestion.

L'OPC n'est ni responsable des actifs des autres fonds ni responsable des passifs de la société de gestion. Cela s'applique également aux passifs de la société de gestion résultant d'opérations juridiques qu'elle conclut pour le compte collectif des investisseurs de l'OPC.

Par conséquent, ni l'insolvabilité de la société de gestion, ni celle du dépositaire désigné de l'OPC n'entraînera une perte d'argent pour les investisseurs de l'OPC.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, cette dernière liquidera l'OPC et distribuera le produit aux investisseurs de l'OPC, ou confiera sa gestion à une autre société de gestion.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPC ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est

le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

|                                        | Si vous sortez<br>après 1 an | Si vous sortez<br>après 5 ans |
|----------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                    | 486 EUR                      | 1.674 EUR                     |
| <b>Incidence des coûts annuels (*)</b> | 4,9 %                        | 2,6 % chaque année            |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,1 % avant déduction des coûts et de 5,5 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                                | L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an: |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                              | 297 EUR                                                    |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.                                                                                                                                                                                                       | 0 EUR                                                      |
| <b>Coûts récurrents</b>                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                            |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 1,79 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 173 EUR                                                    |
| <b>Coûts de transaction</b>                                              | 0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 16 EUR                                                     |
| <b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>              |                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                            |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                 | 0 EUR                                                      |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée: 5 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur de l'OPC peut varier considérablement au cours du temps. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins la période de détention recommandée pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des

rendements médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé.

L'OPC est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre OPC, vous ne paierez que la commission de sortie. La procédure détaillée de rachat de parts de l'OPC est décrite dans le Prospectus.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veuillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

**Numéro de téléphone :** +49 69 24431 140

**Site Internet :** <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>

**Adresse e-mail :** [investorrightsandcomplaints@allianzgi.com](mailto:investorrightsandcomplaints@allianzgi.com)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>

Catégorie SFDR – « Article 8 » (produit qui déclare la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux)

L'OPC est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur en France, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et

ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Plus d'informations sur l'OPC sont disponibles sur:

<https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, copie du prospectus/rapport annuel/document semestriel en français aussi disponible gratuitement sur simple demande adressée à Allianz Global Investors, Succursale Française, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort sur le Main – Allemagne ou à Allianz Global Investors, Succursale Française, 3 Boulevard des Italiens 75113 Paris Cedex 02, France ou sur le site internet <https://fr.allianzgi.com>;
- les performances passées jusqu'à 10 ans et les scénarios de performance.